


MIDI-PYRÉNÉES

F R I T U R E 4

www.friture.net

MEDIA
RÉGIONAL
DES
POSSIBLES



**Se loger
et vivre autrement,
c'est possible !**

**Grand Projet
de Ville de Toulouse**

Des millions
sans concertation

Habitat groupé

Des expériences
urbaines et rurales

Initiatives

Portraits, portfolio,
nouvelle...

Choisir son logement et ses voisins

L'habitat coopératif consiste à concevoir son futur immeuble avec ses futurs voisins. Et de mettre en commun certains services : buanderie, chambre d'amis... Deux projets vont voir le jour à Toulouse et Venerque.

Il existait déjà les coopératives de production. Voici les coopératives d'habitation. Le concept a été imaginé à Toulouse par l'association Aera (Actions, Etudes et Recherche autour de l'Architecture). Il s'agit de concevoir avec ses futurs voisins un habitat à partager. Pour le moment, le projet le plus avancé s'établira à La Rey-

nerie, dans le quartier toulousain du Mirail. En 2010 verra le jour un immeuble de cinq étages et soixante logements. Un immeuble pas tout à fait comme les autres puisque chacune des soixante familles a défini ce que sera son appartement : surface, nombre de pièces, exposition... Et toutes ensemble ont décidé des parties

communes : atelier bricolage, salle polyvalente, terrasse collective avec kitchenette, buanderie avec machines à laver, bibliothèque, chambre d'amis...

Cependant, chaque famille de coopérateurs n'est pas obligée de contribuer à tous les équipements collectifs. L'habitat coopératif est un projet « à la carte ». Un projet collectif qui abrite des projets individuels. Où on distingue espace collectif et espace privé. Dans son principe, il n'est pas nécessaire que tout le monde soit d'accord sur tout pour que le système fonctionne.

Un processus de six mois est nécessaire pour, au fil des réunions, définir l'immeuble correspondant aux rêves de chacun. Dans cet habitat coopératif voulu par l'Aera, les futurs voisins se cooptent. Dans le cas de La Reynerie, il a suffi parfois d'une voix (à bulletin secret) pour que des candidats coopérateurs ne soient pas acceptés dans le groupe.

L'Aera donne l'impulsion de départ de chaque projet. Il faut d'abord trouver le terrain, après concertations avec la mairie. Puis établir l'accord avec l'office HLM qui prend en charge la construction du bâtiment et crée une société civile immobilière. En s'acquittant de leur loyer, les coopérateurs rachètent peu à peu les parts

de l'immeuble et deviennent progressivement propriétaires de leur logement et des parties communes. Les coopérateurs accèdent donc à la propriété pour le montant d'un loyer modéré et en pouvant bénéficier de l'APL.

Cet habitat coopératif s'adresse aux personnes qui répondent aux critères d'attribution d'un logement social. L'Aera vise ici à la mixité des populations, à du « développement social durable ». Parmi les coopérateurs de La Reynerie, on compte une proportion assez importante de familles immigrées et certaines habitent déjà le quartier. Ce n'est pas le cas de Marie-Pierre, ergonome, et de son compagnon, designer, engagés dans le projet : « Nous ne sommes pas obligés d'être amis avec tout le monde, mais on peut constituer des îlots d'affinités. » Il ne s'agit pas de créer une communauté, même si le projet expérimente une mise en commun de certains espaces et propose des relations de proximité plus solidaires.

L'immeuble de la Reynerie sera édifié en 2009 et recevra ses habitants en 2010. Un habitat coopératif de trente logements se fera aussi à Venerque. D'autres projets sont possibles à Saint-Orens, Ramonville-Saint-Agne ou au Sequestre, dans le Tarn.

Bruno Vincens

